Le **TRI** s'invite à la fête !

Tous les emballages recyclables sont à déposer dans les conteneurs prévus à cet effet disponibles au sein de la commune.

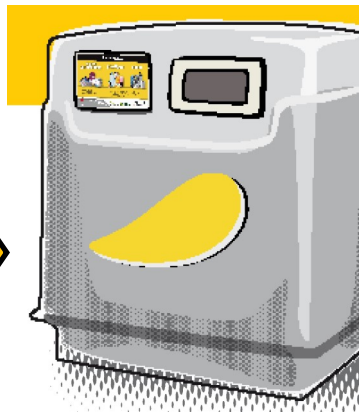

Pour vos déchets alimentaires, nous vous préconisons de les récupérer pour les composter à votre domicile.

Bac disponible à la salle des fêtes